

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301181-20211216-211212RSU-AU



RAPPORT SOCIAL UNIQUE

LATITUDE NORD GIRONDE // COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COMITE TECHNIQUE du 6 décembre 2021

EFFECTIFS de la CCLNG

- 67 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020
- 46 fonctionnaires sur postes permanents
- 13 contractuels sur postes permanents
- 8 contractuels sur postes non permanents

- 69 % de fonctionnaires
- 19 % de contractuels sur postes permanents dont 3 en CDI
- 12 % de contractuels sur postes permanents

RÉPARTITION DES AGENTS SUR POSTES PERMANENTS

	Fonctionnaires	Contractuels postes permanents	Contractuels postes non permanents	Total
2020	46	13	8	67
2019	49	13	0	62

La situation de la CCLNG au 31 décembre 2020 est marquée par la présence d'agents saisonniers ou en accroissement temporaire d'activité en lien notamment :

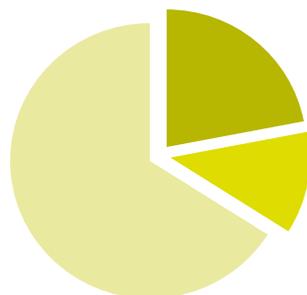
1. avec l'attente de création de poste au 1^{er} trimestre 2021
2. le retour en fin d'année 2020 d'agents en situation d'inaptitude temporaire qui nécessite du renfort ponctuel dans les équipes notamment Petite Enfance et STC.

La répartition des agents par catégorie est marquée par une augmentation du nombre d'agents en Catégorie A (18% en 2019) suite notamment à l'intégration des EJE dans cette catégorie (auparavant Catégorie B) et une diminution sur poste permanents des Catégorie C (73% en 2019) en lien avec les postes non permanents.

RÉPARTITION DES AGENTS POSTES PERMANENTS

FILIÈRE ET STATUT	Titulaire	Filière	Contractuel	Filière	Tous	Filière
Administrative	22 %	67 %	46 %	33 %	27 %	100 %
Technique	49 %	96 %	15 %	4 %	42 %	100 %
Sportive	2 %	100 %	-		2 %	100 %
Médico sociale	20%	64 %	31 %	36 %	22%	100 %
Animation	7 %	60 %	8 %	40 %	7 %	100 %
	100 %		100 %		100 %	

CATEGORIE

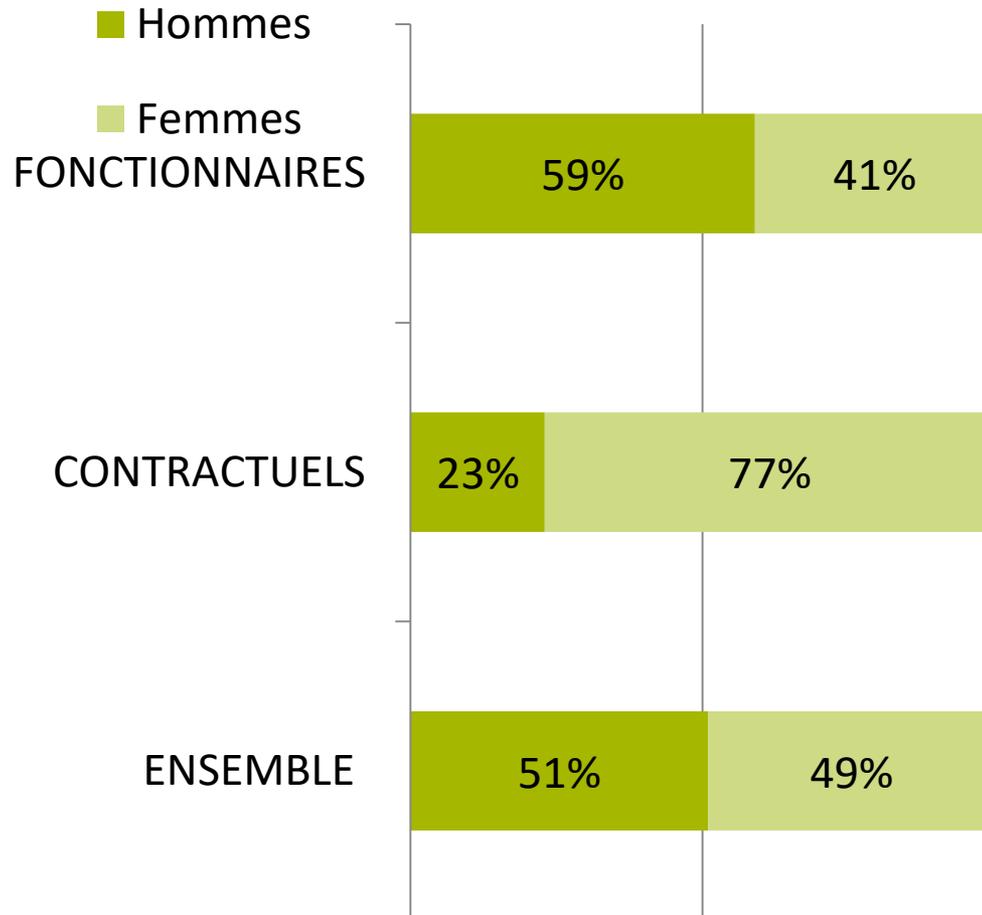


- A 22%
- B 12 %
- C 66 %

100 % des contractuels
 postes non permanents
 sont recrutés comme
 saisonniers ou
 occasionnels



RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT

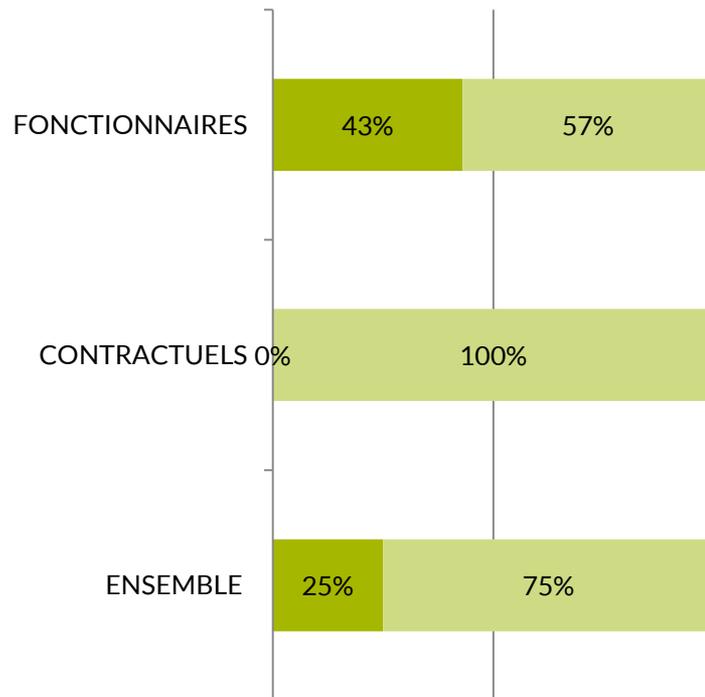


En 2019, le taux de féminisation était de 45 % on observe une augmentation notamment chez les contractuels catégorie A et B suite à des recrutements d'agentes n'ayant pas le concours de la FPT* (seules 4 femmes sur 11 en cat A et ou B sont titulaires de la FPT) et des postes de remplacement en catégorie C dans le secteur de la Petite Enfance suite à des disponibilités pour convenances personnelles.

Le taux de féminisation est de 49%

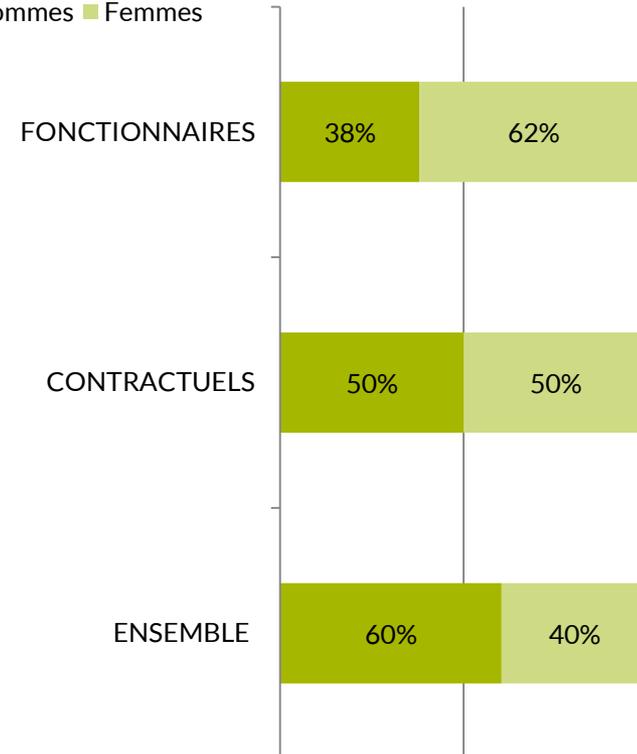
RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT

CATEGORIE A et B



CATEGORIE C

■ Hommes ■ Femmes



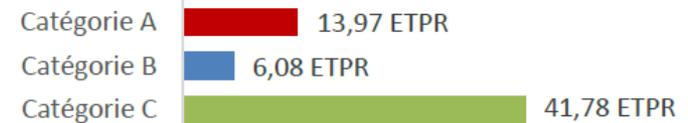
— Équivalent temps plein rémunéré

➔ 69,83 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2020

- > 44,83 fonctionnaires
- > 17,00 contractuels permanents
- > 8,00 contractuels non permanents

127 091 heures travaillées rémunérées en 2020

Répartition des ETPR permanents par catégorie



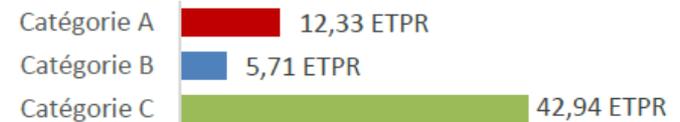
— Équivalent temps plein rémunéré

➔ 62,71 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2019

- > 44,41 fonctionnaires
- > 16,57 contractuels permanents
- > 1,73 contractuel non permanent

114 132 heures travaillées rémunérées en 2019

Répartition des ETPR permanents par catégorie

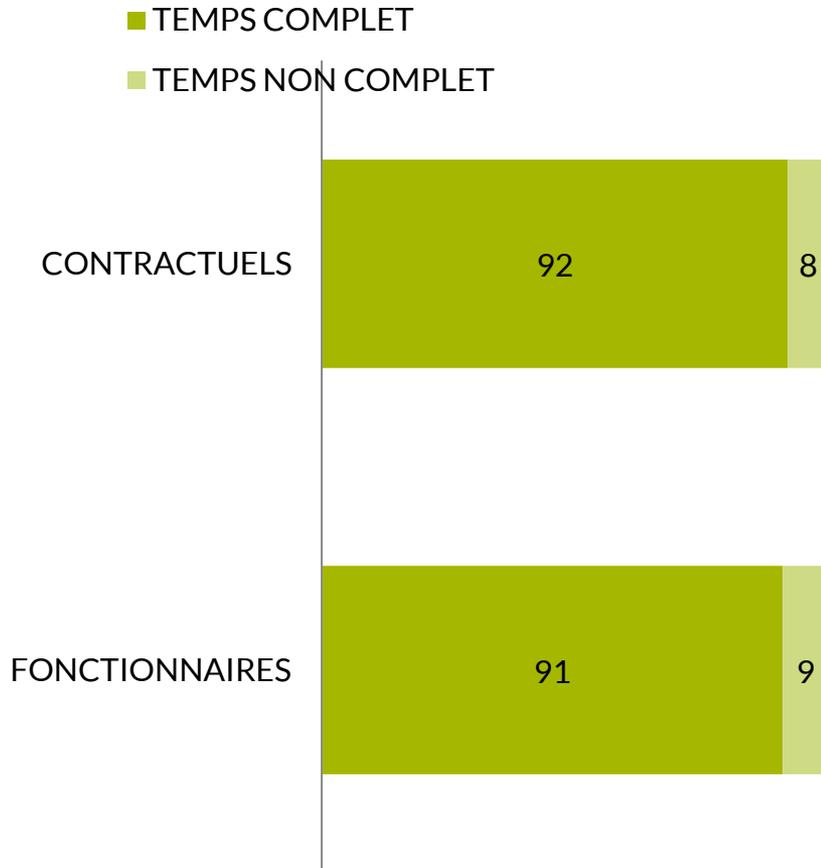


LES PRINCIPAUX CADRES D'EMPLOI DES AGENTS SUR POSTES PERMANENTS

- Le cadre d'emploi des adjoints techniques représente 37 % des effectifs au 31 décembre 2020 (postes permanents)

Cadres d'emplois	% d'agents 2020	% d'agents 2019
Adjointes techniques	37 %	40%
Attachés	12 %	10%
Adjointes administratifs	8 %	8%
Rédacteurs	7 %	6%
Educateurs de Jeunes Enfants	7 %	6%
Agent social	7 %	6%

LE TEMPS DE TRAVAIL des AGENTS SUR POSTES PERMANENTS

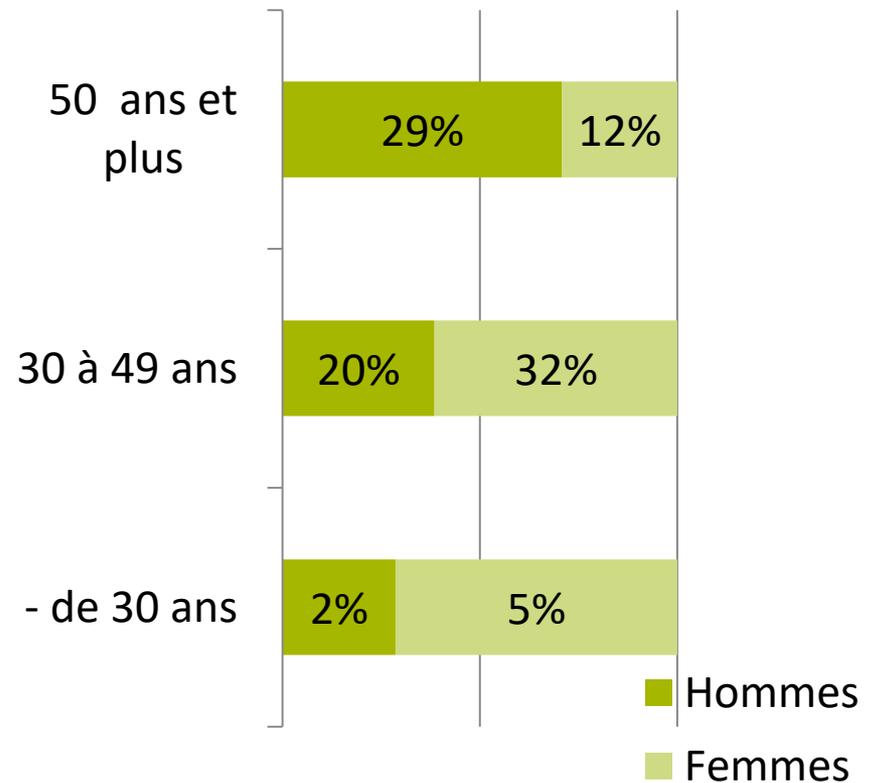


Les deux filières les plus concernées en 2019 et 2020 par le temps non complet sont la filière animation et technique (animateur sportif et agents de ménage)

PYRAMIDE DES AGES

En moyenne, les agents de la collectivité ont 47 ans

AGE MOYEN DES AGENTS PERMANENTS	
Fonctionnaires	48,37
Contractuels permanents	42,50
Ensemble des permanents	47,08



En 2019, en moyenne, les agents de la collectivité ont 46 ans. C'est une moyenne stable peu impactée par les mouvements annuels.

LES MOUVEMENTS

En 2020, 5 arrivées d'agents sur postes permanents et 5 départs

Principales causes de départ d'agents poste permanents

Fin de contrats remplaçants	40%
Mutation	20%
Démission	20%
Départ à la retraite	20%

Principaux modes d'arrivée d'agents poste permanents

Remplacements (contractuels)	60%
Mutation	20%
Arrivées de contractuels	20%

LES POSITIONS PARTICULIÈRES

- 1 agent détaché au sein de la collectivité (FPE)
- 1 agent en période de préparation au reclassement
- 1 agent en disponibilité d'office pour raison de santé
- 1 agent en congé longue maladie
- 1 agent en congé longue durée
- 7 agents en disponibilité pour convenances personnelles (2 Cat A et 5 Cat C)

CAT A = 1 filière administrative, 1 filière médico sociale

CAT C = 1 filière animation, 2 filière technique, 2 filière médico sociale

LA DISCIPLINE

- Un avertissement suite à une faute professionnelle a été prononcé

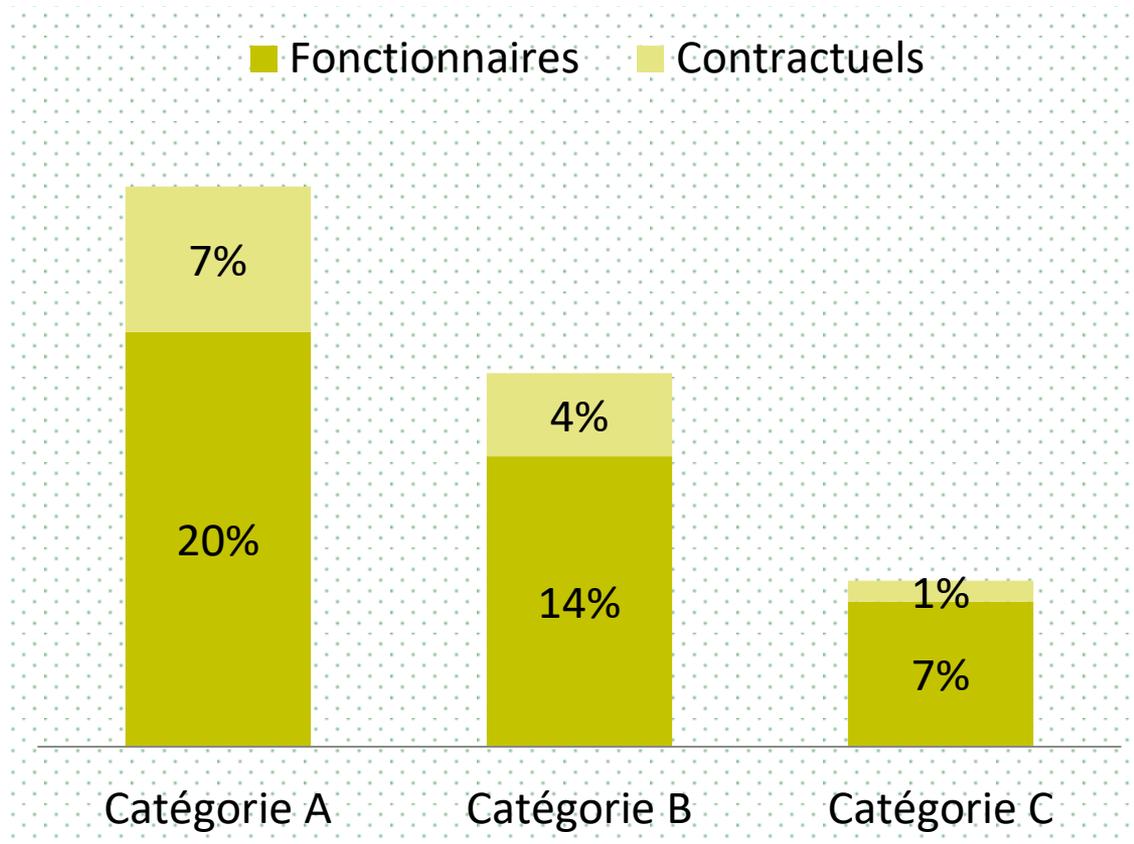
BUDGET ET REMUNERATIONS

Les charges de personnel représentent 39,55%
des dépenses de fonctionnement

Rémunérations annuelles brutes – emploi permanent	1 710 006 €
Primes et indemnités versées	136 899 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires	455 €
Nouvelle Bonification Indiciaire	8771 €
Supplément familial de traitement	7608 €
Rémunérations annuelles brutes – emploi non permanent	36 744€

LA PART DU RÉGIME INDEMNITAIRE POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS SUR POSTES PERMANENTS

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes par catégorie et par statut est de 8,01%



- 6 heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2020
- 23 heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2020

L'IFSE a été mis en place pour les fonctionnaires et contractuels ainsi que le CIA.

LES ABSENCES POUR RAISONS MÉDICALES

- En moyenne, 32,7 jours d'absence pour tout motif médical en 2020 par fonctionnaire (année complète : 1 agent en disponibilité pour raison de santé, 1 agent en congé de longue maladie, 1 agent en congé longue durée + 1 agent en accident de service durant 4,5 mois)
- En moyenne, 10,3 jours d'absence dans le cadre de la maladie ordinaire en 2020 par fonctionnaire
- 27,7 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé
- 5 accidents de service déclarés en 2020 soit 4 agents et 46 jours d'arrêt de travail
- 1 agent en maladie professionnelle
- 2 agents à temps partiel thérapeutique

Une diminution des absences pour raisons médicales est constatée – en 2019 :

- 38,3 des jours d'absence pour tout motif médical
- 17,8 jours d'absence dans le cadre de la maladie ordinaire
- 27,7 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé

RELATIONS SOCIALES

- 14 jours agents cumulés de grève recensées en 2020 contre 8 en 2019
- 3 Comités Techniques et 3 CHSCT contre 2 CT et 2 CT en 2019
- 1 visite des locaux techniques du STC et des Equipements d'Accueil de Jeunes Enfants par les membres du CHSCT

PRÉVENTION ET RISQUES PROFESSIONNELS

- La CCLNG dispose d'un document unique et d'une analyse des risques psycho sociaux qui sont actualisés annuellement.
- La CCLNG ne dispose pas d'assistant de prévention.
- Aucune formation (habilitation, formation obligatoire) n'a été organisée.
- La CCLNG est accompagnée par un cabinet pour la mise à jour des documents RPS et document unique ainsi que leur évaluation

HANDICAP

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301181-20211216-211212RSU-AU

5 agents reconnus travailleurs handicapés

(3 en 2019)

- 1 agent catégorie B
- 4 agents catégorie C dont 1 sur poste non permanent

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

- 22 avancement d'échelon
- 3 agents (EJE) ont bénéficié d'un changement de catégorie – promotion de droit
- 1 agent a débuté une Préparation Préparatoire au Reclassement
- 8 agents ont bénéficié d'un avancement de grade
- Aucun agent ne s'est présenté à un concours ou examen

FORMATION

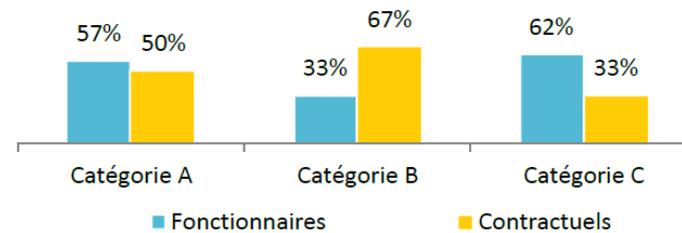
➔ en 2020, 10,2% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2020



➔ En 2019, 56,5% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

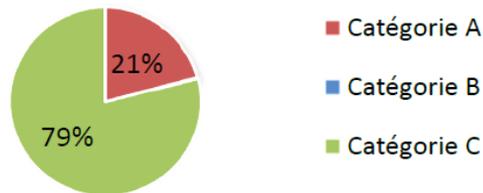
Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2019



FORMATION

➔ 19 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2020

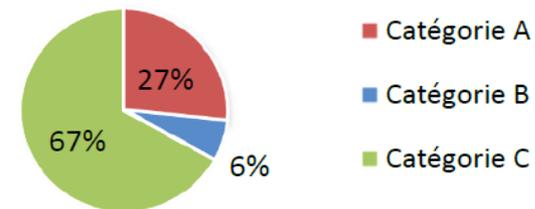
Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :
> 0,3 jour par agent

➔ 109 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2019

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :
> 1,8 jour par agent

Durant l'année 2020, le contexte sanitaire lié à la pandémie a généré l'annulation de nombreuses formations auxquelles les agents de la CCLNG été inscrits

ACTION SOCIALE

- La CCLNG met en place un dispositif de protection sociale du personnel pour le risque Prévoyance, par le versement d'une participation financière de 7 € (34% des agents en bénéficient)
- La CCLNG est adhérente au Comité National d'Action Sociale

indicateur	2018	2019	2020
▲ Montant des cotisations	11 480 €	12 834 €	13 356 €
Nombre de bénéficiaires	62	70	63
Bénéficiaires avec prestations*	40	34	32
Pourcentage d'utilisateurs	65%	49%	51%

* Nombre de bénéficiaires ayant bénéficié d'au moins une prestation

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 033-243301181-20211216-211212RSU-AU

